

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 0.00%

Frais de sortie 0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 2.07%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

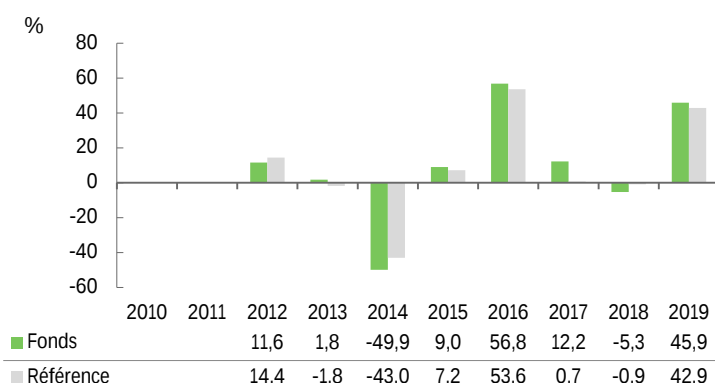
Commission de performance N/A

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux valeurs maximum. Dans certains cas, le montant à payer peut être inférieur. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à votre distributeur. Les frais courants servent à couvrir les coûts de gestion du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution.

Les frais courants sont calculés sur la base des frais de l'année civile 2019. Le montant peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants n'incluent ni les commissions de performance ni les frais de transaction.

Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. De plus amples informations sur les frais figurent dans le chapitre correspondant du prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu.

Performances passées



Le fonds a été lancé en 2006. La catégorie de parts à été lancée en 2011. La totalité des frais et commissions est prise en compte dans le calcul des performances passées, hormis les frais d'entrée ou de sortie que vous êtes susceptible d'avoir payés à la souscription ou à la vente de parts du fonds. Les performances passées sont calculées en USD.

La performance du fonds n'est pas le suivi d'indice.

La performance passée du fonds n'est pas une garantie de sa performance future.

Informations pratiques

Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ), Luxembourg Branch est la banque dépositaire du fonds.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes de ces parts sur le site www.sebgroup.lu.

Le fonds est soumis à la réglementation fiscale applicable au Luxembourg ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. La responsabilité de SEB Investment Management AB ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les clauses correspondantes du prospectus du fonds.

Le Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) ne vise qu'une seule catégorie de parts du compartiment de SEB Fund 2 alors que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel visent l'intégralité de SEB Fund 2.

En ce qui concerne les autres catégories de parts de SEB Russia Fund vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes sur le site www.sebgroup.lu.

Vous pouvez convertir des parts du fonds/de la catégorie en parts d'un(e) autre compartiment/catégorie de SEB Fund 2. Le chapitre sur la conversion de parts dans le prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu, fournit des informations plus détaillées.

L'actif et le passif de chaque compartiment SEB Fund 2 sont séparés comme la loi le prescrit, ce qui implique que seul le bénéfice ou la perte de SEB Russia Fund a une incidence sur votre investissement.

Une copie papier du document détaillé et à jour définissant la politique de rémunération de la Société de gestion, notamment la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, et indiquant l'identité des personnes responsables de leur attribution, peut être obtenue gratuitement au siège social de celle-ci et sur le site Internet <http://sebgroup.lu/policies>

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. SEB Investment Management AB est agréée en Suède et réglementée par la Finansinspektionen.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2020.